



Franchise de loyer supplémentaires bail commercial

Par **adelinehu**, le **02/09/2014** à **22:14**

Bonjour, rnJe post ce message en espérant trouver un recours concernant le paiement de mes loyers. J'ai signé un bail commercial 3/6/9 pour un local neuf, normalement livré fin mars 2014. Le local étant brut de béton, mon propriétaire m'avait accordé un mois de franchise de loyer à partir de mon entrée dans les locaux, afin de réaliser mes travaux d'aménagement.rnAu final, nous sommes début septembre, et le bâtiment n'est toujours pas livré. Le promoteur m'a laissé y rentrer plus tôt pour commencer mes travaux, et du coup j'ai fais un état des lieux le 9 juillet. Malgré mon insistance pour rallonger la franchise de loyer, mon propriétaire a commencé à me faire payer le loyer à partir du 15/08/14.rnMes travaux intérieurs sont bientôt finis, mais les voiries devant et le parking derrière le local sont encore en travaux, et je viens d'apprendre que le promoteur ne devrait amener l'électricité que fin septembre. Je ne peux pas ouvrir et exercer mon activité d'opticienne sans électricité et sans voiries adéquates pour recevoir le client. rnQuels recours puis je avoir afin de récupérer mes loyers de mi aout et septembre, à cause du manque d'électricité?rnMerci